

Le sport en toute liberté

A travers son livre "Images de la vie seynoise d'antan", Marius Aufran nous rappelle les débuts de ce grand club sportif

Dans le contexte actuel de "guerre" ouverte par la municipalité, contre le club le plus important de la ville, le CSMS.

Nous ouvrons à partir d'aujourd'hui cette page à des personnalités seynoises qui ont à cœur le sport en toute liberté, comme il a toujours eu cours dans notre cité.

Pour mieux connaître le club sportif municipal seynois, nous avons pris référence dans le tome III de Marius Aufran "Images de la vie seynoise d'antan" où il consacre près de 70 pages sur le sport dans notre ville. Parlant du CSMS, notre "guide" dans l'histoire locale, nous rappelle que sa création est parue au Journal Officiel du 25 octobre 1955 sous la présidence de M. Racine, assisté de MM. Passaglia, Pezet, Jartet, Guigou, Ghibaudo, Donati et Mlle Scaronne. "A l'origine fonctionnent deux sections : la gymnastique et le basket féminin. Puis, d'année en année, ces sections font bouler de neige : handball, football, la lutte, les boules, l'escrime, les échecs... (oui ! les échecs ne sont-ils pas un sport cérébral !). 10 ans après sa fondation, le CSMS comportait 9 sections et 382 adhérents. "Quelques années après s'ajoutèrent le tennis, la boxe, le rugby, le basket masculin, l'athlétisme, le karaté, le volley-ball, la plongée sous-marine, le ski, le trampoline. Le nombre de sections passait alors à 18 et le nombre des adhérents à 2.120.

"On pouvait donc constater une évolution incessante



possible grâce à la qualité des structures d'accueil et à la compétence des responsables d'associations, des moniteurs ou animateurs.

"Pendant des années, le CSMS a œuvré pour la jeunesse seynoise dans l'amitié et la franche camaraderie et a montré son attachement le plus total aux couleurs bleu et rouge de notre ville.

Les résultats sont significatifs, dans cette période, 7.000 jeunes et moins jeunes pratiquent un sport dans notre ville, soit plus de 13% de la population, un des pourcentages les plus élevés de France".

Sans oublier tous les autres clubs. Pour Marius Aufran, le CSMS avec ses 13 sections et 2.450 licenciés, lui font dire que le sport dans notre ville est devenu un véritable phénomène social.

"Avant de terminer, disons notre gratitude à tous ceux, grands et petits, jeunes ou anciens, qui se dévouent pour la cause du sport - du sport qui occupe sainement les loisirs, du sport nécessaire à la santé de chacun - du sport véritable qui doit inculquer à tous ses adeptes les principes de discipline, de camaraderie, d'honneur et de

démocratie - du sport qui doit condamner l'exploitation commerciale et le chauvinisme".

G.M.